

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 355

Artikel: Dénominateur commun
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Le théâtre romand vu d'outre-Jura

La critique française n'ignore plus systématiquement l'art dramatique romand. Cela peut être considéré comme un progrès. Mais il y a la manière ! Récemment, M. François Nourrissier, retour d'un court séjour en Romandie, livrait à ses lecteurs du « Figaro » quelques lignes sur le théâtre romand. Cet article a suscité de nombreuses réactions, dont celle de Richard-Edouard Bernard, que nous publions ci-dessous.

On ne sait à quel trou de serrure M. François Nourrissier, successeur du féroce Jean-Jacques Gautier à la rubrique dramatique du « Figaro », a vissé son œil de critique pour lorgner la vie du théâtre romand. Il n'en reste pas moins que le résultat de son enquête — si ombre d'enquête il y a eu — ne laisse pas de pécher par une certaine ignorance, de redoutables erreurs et de regrettables oublis...

A lire M. Nourrissier, on découvre que le théâtre suisse d'expression française manque de plumes, si l'on excepte celle du seul Michel Viala !

Le diagnostic est d'autant plus singulier que l'on connaît le franc-parler de Viala, son verbe sans détours, sa façon d'appeler un chat un chat et de dénoncer la société capable d'enfanter des maîtres à penser de la carrière d'un M. Nourrissier.

Lacunes béantes

Où l'enquête, s'il y a eu — j'insiste — s'ouvre sur de béantes lacunes, c'est quand l'auteur oublie, quand même (!) Walter Weideli (mis en scène autrefois par Jean Vilar en personne !), Henri Deblie (traduit particulièrement en langue allemande), Louis Gaulis et Bernard Liègme. Ce sont là des auteurs dramatiques que je sache, pas des « vieilles barbes », et dont les noms reviennent souvent à l'affiche des scènes romandes ainsi

que du théâtre télévisé et radiophonique. Et j'oublie sans doute des noms.

De surcroît, M. Nourrissier passe comme chat sur braise sur l'aventure — encore vivante ! — du Théâtre populaire romand, celle des Faux-Nez (avec Charles Apothéloz, lauréat du concours « parisien » des Jeunes compagnies en 1948), du Théâtre 45 (avec Roland Jay), du Théâtre du Château (avec Paul Pasquier), des Compagnons de Romandie (avec Jo Baeriswyl), des expériences genevoises, sans oublier, mais là je n'y étais pas, tout comme M. Nourrissier, la croisière de la « nef » du Jorat et celle, abrégée à ses débuts, de « L'Histoire du Soldat », toutes deux portées sur les fonds baptismaux par les « Cahiers vaudois ». Si je cite ces « foyers », dont certains encore en exercice, c'est que ces « bouillons de culture » ont certainement suscité et suscitent encore des vocations d'écriture dramatique passées sous silence dans le texte qui nous occupe.

La paille et la poutre

Où Nathanaël, ai-je envie de lui répondre, je vous verrais, plutôt que d'emboucher les trompettes d'on ne sait quel jugement dernier (ou premier), choisir l'olifant de la modestie, et reconnaître à votre tour que les animateurs français, dans leur grande majorité, puissent à pleine brassée dans le répertoire anglo-saxon ; ce faisant, et à travers les subtilités de contrats d'exclusivité¹, ils empêchent « la province qui n'en est pas une » (pour reprendre l'expression de Ramuz) de pouvoir mettre en scène rapidement ce répertoire...

C'est donc au nom de nos auteurs oubliés par M. Nourrissier, et des troupes romandes battant souvent la « déche » pour ne pas gêner le circuit des grrrrandes tournées parisiennes, que je m'exprime, ainsi qu'en celui du public lésé.

¹ La venue, ces jours-ci, à Lausanne (Centre dramatique de Lausanne) du Théâtre national de Belgique pour quelques représentations d'« Equus », pourrait être une première tentative intéressante de créer, face aux représentants tout-puissants du théâtre français, un « front » belgo-suisse capable de faire valoir ses intérêts. (Réd.)

Rassurons toutefois M. Nourrissier ! Laissés sur la ligne de touche par un critique fabulant, les représentants d'un art dramatique qui — M. Nourrissier ou pas — vibre, s'exprime et vit, poursuivront tout de même leur petit bonhomme romand de chemin, jouant, pour les joies du « Figaro », leur rôle de parent pauvre, même agacés par les sarcasmes, jusqu'au jour où se découvriront bernés ceux qui pensaient pouvoir tirer toute la couverture à eux.

Richard-Edouard Bernard

LE CARNET DE JEAN-LOUIS CORNUZ

Dénominateur commun

Esperanto.

« Un homme bien surpris, disais-je (DP 353), ça a été moi », à la vue de toutes les réactions suscitées par mes quelques lignes sur l'esperanto.

De la documentation, des informations supplémentaires, tout d'abord.

Par exemple, c'est avec l'ancien président autrichien Franz Jonas que le maréchal Tito s'est entretenu en esperanto.

« Si l'on m'avait dit, écrit une correspondante, qu'il faut 1800 heures pour apprendre correctement l'anglais et qu'il en faut seulement 168 pour arriver au même résultat en esperanto, je n'aurais peut-être pas autant hésité. (...) J'ai appris qu'il existait des revues, des journaux, des livres (plus de 20 000, soit traduits, soit originaux, et il en paraît actuellement un tous les trois jours), des congrès réunissant chaque année environ deux mille personnes du monde entier. »

Des témoignages, ensuite :

Sans interprètes

« Notre premier congrès eut lieu à Londres en 1972, m'écrivit la même correspondante. Réunissant plus de 2300 personnes venues de 40 pays, et qui pouvaient s'entretenir sur tous les sujets dans une langue commune, sans l'aide d'inter-

prêtes... (pour qui a assisté à des séances de conférences internationales avec traductions simultanées, il y a de quoi crier de joie). Japonais, Suédois, Bulgares, etc., il n'y avait plus de barrières linguistiques, c'était tout simplement merveilleux. »

Des économies

« Bien que je ne l'aie pas appris, je pense que c'est la seule solution à la Tour de Babel, écrit de son côté un docteur en droit. Il suffirait qu'un pays rendît obligatoire son enseignement pour que les autres suivent... On économiserait des centaines de millions... Je croyais que c'était une utopie, mais ce que vous signalez me donne quelque espoir pour le siècle à venir ! »

Parfois, cependant, une réserve : « A votre question : « Qu'en pensez-vous ? », je pense, écrit un troisième, que l'espéranto — langue de paix, d'entente entre les hommes — peut devenir une arme à double tranchant, arme de guerre et non de paix si elle vise premièrement à supplanter l'anglais » (comme ce serait le cas en URSS aux dires de mon correspondant).

Quatre-vingt-neuf pays

« Jetez un coup d'œil sur le Centre culturel espérantiste de La Chaux-de-Fonds, qui fonctionne depuis 1969, possède un secrétariat permanent et vient d'inaugurer une école supérieure de vacances, outre les cours, séminaires et week-ends culturels qu'il organise régulièrement. (...) Eh oui, la « langue internationale auxiliaire » fonctionne en Suisse comme dans les quatre-vingt-huit autres pays où elle s'est implantée... », écrit encore un autre.

Quant au diable (!), sa lettre de six pages est si remarquable que j'y reviendrai.

Alors après tout, pourquoi pas ?

Car s'il est bien vrai que si la malédiction de Babel pèse encore sur nous, le miracle de la Pentecôte, lui, s'est peu renouvelé !

J. C.

Le salaire d'Esculape

Il n'existe aucune statistique officielle sur le revenu des médecins. Les témoignages fondés concordent cependant et permettent d'ajouter foi aux évaluations suivantes : en moyenne, un médecin installé en Suisse gagne 340 000 francs brut, ce qui lui assure un revenu net (charges déduites) de 170 000 francs. Il s'agit là d'une moyenne ; et le revenu effectif de tel ou tel médecin particulier dépend de sa situation géographique (densité médicale), de sa pratique (consultation approfondie, travail à la chaîne, montant des honoraires) et surtout de sa spécialisation. Les généralistes et les pédiatres gagnent (en moyenne) nettement moins que les chirurgiens, gynécologues et radiologues (on ne doit pas se tromper de beaucoup en estimant à 300 000 francs nets le revenu moyen annuel d'un chirurgien).

Des atouts dans la manche de M. Brugger

Mardi matin 10 mars, au Conseil national. Débat sur les projets du Conseil fédéral destinés à promouvoir l'emploi. Après les propos du libéral Aubert et du socialiste Felber au chapitre de la surévaluation du franc suisse, après de multiples interventions de tous bords, on attend la réponse de l'Exécutif. C'est M. Brugger qui la donne. Les quotidiens ont rapporté l'essentiel des thèses, pas nouvelles au demeurant, développées à cette occasion par le représentant du Conseil fédéral : continuer à laisser flotter le franc, se garder d'un double marché des changes, renoncer à un contrôle des devises qui serait inapplicable aux résidents, etc.

A ses arguments techniques, M. Brugger ajoute cependant cette fois-ci une petite remarque qui intrigue : le Conseil fédéral a demandé l'avis d'une équipe d'économistes patentés du pays sur la question du franc ; le cénacle a donné son blanc-seing à la politique monétaire en cours... Dans

ces conditions, Messieurs les députés, en qui aurez-vous confiance ? en ces éminents spécialistes, ou en ce juriste (J.-F. Aubert) qui a l'audace de contredire vertement des connaisseurs d'une science qui n'est pas la sienne ?

Voilà bien une caution qui tombe à pic ! Mais une caution pour le moins mystérieuse, et dont les tenants et aboutissants mériteraient d'être publiés. Quels ont été, en particulier, les critères de choix de ce groupe ? Sur quelles bases est-il parvenu à l'unanimité dont se flatte le Conseil fédéral ? Ces spécialistes ont-ils travaillé à partir d'un mandat précis préparé par un département fédéral ? Est-il ici question du Centre d'études monétaires et bancaires de Genève, et dans ce cas quels ont été les contacts du Conseil fédéral avec cet organisme, autres que des rencontres occasionnelles de fonctionnaires avec ses membres ? Le rapport rédigé par ce groupe a-t-il été reconnu supérieur à d'autres travaux du même genre après de sérieuses analyses comparatives ? Si oui, va-t-on vers la constitution d'un « brain trust » officielisé des départements concernés ?

Des réponses claires à ces questions éviteraient à l'avenir à M. Brugger des tentatives d'intimidation peu en rapport avec l'importance du débat économique.

Croissance zéro

La récession a changé radicalement les termes de la controverse sur la croissance. Mais l'année passée la « croissance zéro » n'en est pas moins devenue une réalité dans notre pays. En valeur absolue, et aux prix de 1970, le produit intérieur brut atteignait 102 milliards de francs en 1974, ce qui — la population active étant de 2,94 millions de personnes — correspond à quelque 34 700 francs par personne active. En 1975, l'on obtient un chiffre pratiquement inchangé du fait que le produit intérieur réel est tombé à 94 milliards de francs, et la population active à 2,7 millions de personnes, soit pour l'un et l'autre un recul d'environ 8 %.